

## Relevé de décisions (V0)

### Participants

Dreal Délégation de bassin RM : PJM. Martinez, E. Ferrari

OFB : P. Roche DR AuRA (animation GT RM), Nicolas Poulet DG (GT national Silure), Nicolas Marc DR Occ

INRAE Samuel Westrelin

MRM : Pierre Campton

Pêche professionnelle : AAIPPED Nicolas Stolzenberg, Nicolas Courbis, Florestan Giroud

Pêche de loisir : UFBRMC Fabien Chiri , FDAPPMA30 Vincent Ravel, FDAPPMA84 Frank Lillot,

FDAPPMA07 Claude Gallin Martel, SGA Nicolas Thierry (président) et Millac Dylan (guide de pêche sud-ouest)

CNR Thomas Pollin et Loïc Escarfail (CNR/Cleeven)

EDF Romain Roy (R&D)

### **Rappel des objectifs du GT (Dreal et OFB) :**

L'objectif fixé pour ce groupe est d'arriver à mettre en place des tests de méthodes d'effarouchement du silure au niveau d'un certain nombre de sites chauds sur les voies de migration des poissons amphihalins, la partie du bassin la plus proche de la mer étant la plus prioritaire.

L'objectif n'est pas de chercher à éradiquer le Silure mais de réduire sa pression sur les migrateurs dans quelques sites bien définis. Il n'est pas non plus de quantifier la prédation sur les amphihalins sur le bassin, ce qui demanderait beaucoup temps et de de moyens.

La migration/reproduction de l'Alose est particulièrement visée, la Lamproie marine ayant quasiment disparu du bassin et l'Anguille semble moins impactée selon une étude en Camargue notamment (à vérifier néanmoins car des anguilles sont régulièrement trouvées dans les estomacs selon M. Courbis).

Un travail conjoint et constructif avec les scientifiques, les pêcheurs (pros et loisir), les gestionnaires d'ouvrages (CNR, EDF, EPAGEs) et l'Etat (et Ets publics OFB et AERMC) est souhaitable pour que ce travail soit efficace et dépasse les débats sur l'impact supposé ou avéré de l'espèce sur les migrateurs amphihalins.

### **Etat d'avancement du travail – sites prioritaire et plan d'action**

Une pré-liste de sites prioritaires résultant d'un échange entre l'OFB et la CNR notamment a été présentée en CT-Pomi de mai 2022.

- ⇒ Cette liste nécessite d'être examinée plus en détail par les membres du GT pour préciser les sites les plus prioritaires sur lesquels il sera le plus efficace de travailler dans un 1<sup>er</sup> temps (on ne peut pas travailler sur tous les sites en même temps)
- ⇒ Il faut aussi être pragmatique et profiter les opportunités qui se présentes (site du barrage de Donzère)

Un plan d'action doit être établi pour ces tests de méthodes d'effarouchement

- ⇒ L'OFB proposera un projet sommaire de plan d'action sur la base des premières réflexions, comme base de travail pour une élaboration plus avancée par les membres du GT.

Les échanges en séance permettent de faire ressorti des pistes de travail pour le plan d'action :

- ⇒ Test de l'effarouchement par capture-marquage-relâcher (pêche à la ligne et/ou à l'électricité) :

Le comportement d'éloignement et/ou de méfiance du Silure de la pêche à la ligne est avéré sur le BV Garonne-Dordogne ; les prises par diminuent quand un site est pêché régulièrement. Quelle durée de cet effet ? Quelle proportion de silures réellement éloignés ? (certains peuvent rester sur place et apprendre à se méfier des leurres ou appâts). Le marquage permettrait de répondre en partie à ces questions. Les pêcheurs aux lignes (UFBR et SGA) sont partants pour participer à cette action.

La pêche à l'électricité pour marquage est aussi envisagée par l'OFB (non évoqué à cette réunion mais précédemment au CT Pomi, à travailler selon faisabilité par site).

⇒ Test de la capture aux engins (cordeau à privilégier suite aux résultats sur la Dordogne) par des pêcheurs professionnels sur les sites prioritaires, sans remise à l'eau (sauf individus les plus grands qui seraient marqués et relâchés, taille limite à préciser), avec biométrie et contenus stomacaux. La mesure de l'évolution de la CPUE et les recaptures des grands silures marqués permettront d'évaluer le résultat par site. Les pêcheurs professionnels sont partants.

⇒ Tests de méthodes d'effarouchement sonore :

Le bruit des moteurs d'embarcation (électrique ou thermique) éloigne les silures selon M. Dylan.

L'INRAE travaille sur la sensibilité du Silure à divers signaux sonores, ce qui permet d'envisager des tests d'autres moyens d'effarouchement sonore sur le Rhône à moyen terme selon avancée de ces travaux.

#### **Quelques conditions de mise en place de ces actions à travailler :**

- Nécessité d'élaborer un protocole d'expérimentation solide pour garantir des résultats exploitables et fiables
- Autorisations de pêche scientifique à mettre en place pour les sites prioritaires, notamment pour les pêcheurs professionnels
- Travailler sur les conditions et règles de sécurité (pêche à la ligne ou aux engins, tests sonores à proximité des ouvrages, pêche à l'électricité)
- Prévoir formation des intervenants, acquisition de matériel de marquage et lecture de marques de type RFID utilisable par les pêcheurs

#### **Autres éléments pour la suite du travail :**

- ⇒ Création d'un espace collaboratif par la Dreal de bassin (fait, invitation à venir, trame d'un plan d'action et pré-liste de sites prioritaire seront déposés pour examen et propositions de contributions par les membres du GT)
- ⇒ Analyse des données de capture de silures dans les stations de suivi des réseaux DCE sur le bassin par l'OFB (prévu en 2024)
- ⇒ Prochaine réunion du groupe de travail : date non définie, sondage à venir